



MOISSON MONTRÉAL

**BILAN-FAIM 2009**

**ANALYSES**

(1<sup>er</sup> au 31 mars 2009)

**STATISTIQUES COMPLÈTES**  
*Document de référence*

Rédigé par Zakary O. Rhissa  
Juillet 2009

**MOISSON MONTRÉAL**  
**LE BILAN-FAIM**  
**Mars 2009**

**PARTIE 1 : PROGRAMME DE PROVISION**

Le Bilan-Faim est un sondage annuel effectué en mars de chaque année à travers le Canada par l'ensemble des banques alimentaires membres de l'Association Canadienne Banques Alimentaires des (**BAC**). Cette étude effectuée en mars de chaque année vise à mesurer les interventions en soutien alimentaire qui sont faites par les organismes communautaires à travers le pays. Les banques alimentaires membres et leurs organismes associés desservent environ 90 % des personnes qui ont recours à des banques alimentaires au Canada.

**QUELQUES DÉFINITIONS**

**Organisme direct** : Groupe communautaire qui s'approvisionne sur une base régulière (minimum une fois par mois) directement à Moisson Montréal.  
En mars 2009, **190** organismes directs ont complété le Bilan-faim.

**Organisme de 2<sup>e</sup> ligne** : Groupe communautaire qui reçoit, au moins une fois par mois, des surplus de denrées par l'entremise d'organismes directs s'approvisionnant à Moisson Montréal. Les statistiques sur la clientèle rejointe par ces groupes sont précisément connues cette année aussi.  
En mars 2009, on a dénombré **21** organismes de deuxième ligne.

**Ménage** : Une ou plusieurs personnes vivant ensemble sous un même toit. Elles peuvent être ou pas membres de la même famille. Au mois de mars 2009, **33 364 ménages** ont été aidés par les organismes s'approvisionnant de façon régulière à Moisson Montréal. Dans ces ménages, il ya eu **34 550 adultes** (65,7 %) et **18 019 enfants** (34,3 %) qui ont reçus des colis (provisions). De plus, c'est l'équivalent de **628 981 repas totaux** qui ont été servis durant cette même période (équivalent à **62 898 personnes** selon la méthode de calcul de BAC).

**MOISSON MONTRÉAL**  
**LE BILAN-FAIM**  
**Mars 2009**

**PARTIE 1 : PROGRAMME DE PROVISION**

Dans le questionnaire du Bilan-Faim de 2009, la classification utilisée était celle d'après les défusions municipales. Dans cette section, les résultats seront présentés selon cette classification d'origine.

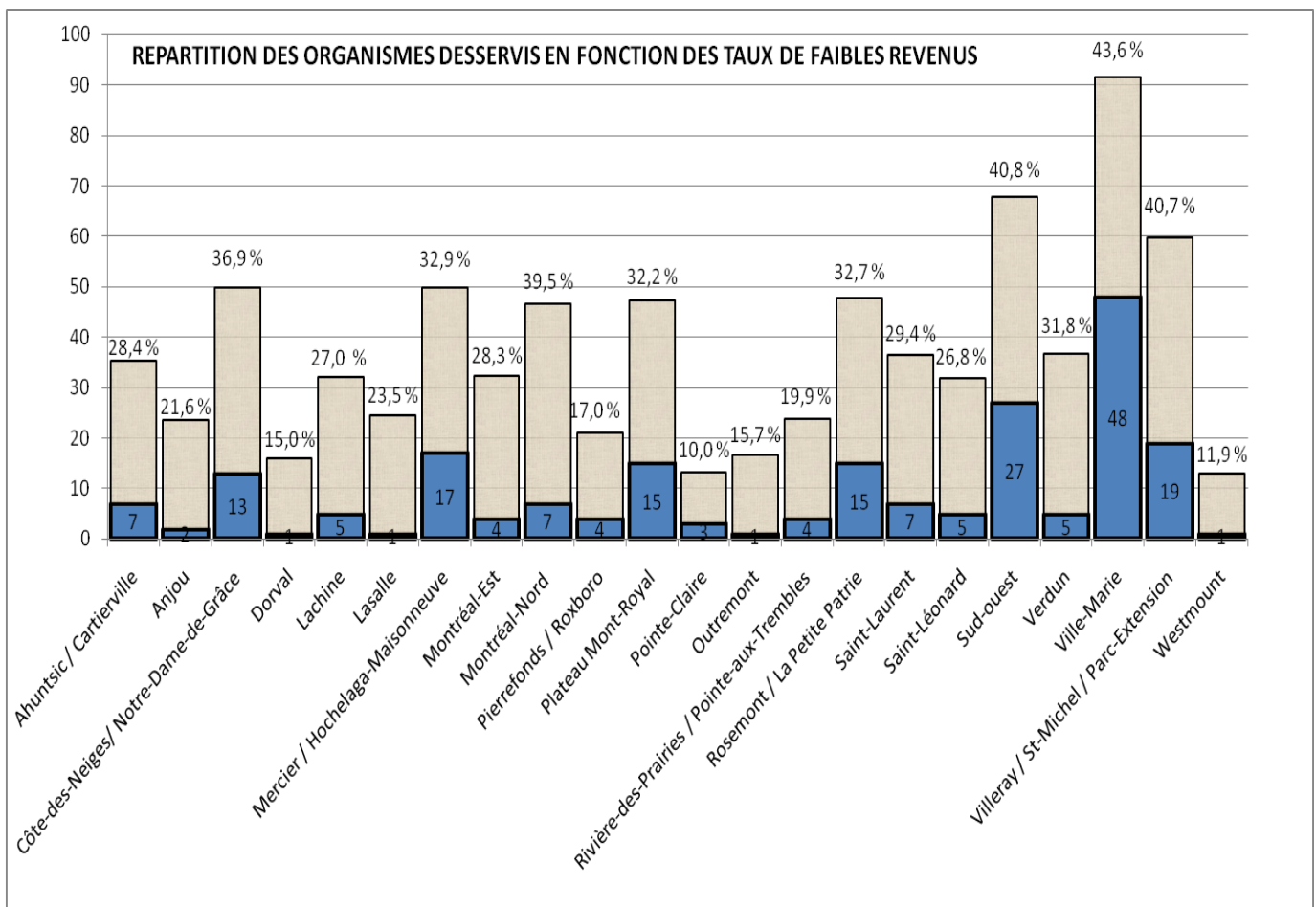
**ARRONDISSEMENTS OÙ SONT SITUÉS LES ORGANISMES DIRECTS**

<b>Nombre d'organismes desservis par Moisson Montréal dans chaque quartier en mars 2009</b>			
<b>Arrondissement</b>	Organismes directs	Organismes 2 <sup>e</sup> ligne	Organismes totaux
Ahuntsic / Cartierville	6	1	<b>7</b>
Anjou	2	0	<b>2</b>
Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce	13	0	<b>13</b>
Dorval	1	0	<b>1</b>
Lachine	3	2	<b>5</b>
Lasalle	1	0	<b>1</b>
Mercier / Hochelaga-Maisonneuve	14	3	<b>17</b>
Montréal-Est	2	2	<b>4</b>
Montréal-Nord	7	0	<b>7</b>
Pierrefonds / Roxboro	4	0	<b>4</b>
Plateau Mont-Royal	15	0	<b>15</b>
Pointe-Claire	2	1	<b>3</b>
Outremont	1	0	<b>1</b>
Rivière-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles	3	1	<b>4</b>
Rosemont / La Petite Patrie	13	2	<b>15</b>
Saint-Laurent	7	0	<b>7</b>
Saint-Léonard	4	1	<b>5</b>
Sud-Ouest	25	2	<b>27</b>
Verdun	4	1	<b>5</b>
Ville-Marie	46	2	<b>48</b>
Villeray / St-Michel / Parc-Extension	16	3	<b>19</b>
Westmount	1	0	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>190</b>	<b>21</b>	<b>211</b>

**MOISSON MONTRÉAL**  
**LE BILAN-FAIM**  
**Mars 2009**

**PARTIE 1 : PROGRAMME DE PROVISION**

En 2009, Moisson Montréal a desservi 190 organismes communautaires réguliers et 21 organismes de 2<sup>e</sup> ligne pour un total de 211 organismes. La répartition des organismes présentée dans ce tableau tient davantage compte de la concentration séculaire d'organismes communautaires dans les zones dites de pauvreté que d'une répartition équitable des organismes dans les arrondissements. Cependant depuis 2 ans, il apparaît un certain équilibre entre le nombre d'organismes communautaires dans un arrondissement et les taux de faibles revenus de la population.



**1. Nombre d'organismes offrant un ou des programmes de provisions**

*Cette partie cherche à quantifier et qualifier les ménages ayant reçu des provisions qui sont rapportées dans les ménages. Nous avons également compilé le nombre d'individus composant ces ménages.*

	<b>Nombre d'organismes</b>
<b>Organismes directs</b>	<b>171</b>
<b>Organismes de 2<sup>e</sup> ligne</b>	<b>12</b>
<b>TOTAL</b>	<b>183</b>

**MOISSON MONTRÉAL**  
**LE BILAN-FAIM**  
**Mars 2009**

**PARTIE 1 : PROGRAMME DE PROVISION**

Des 211 organismes desservis par Moisson Montréal en 2009, 183 organismes offrent un programme de provision versus 170 en 2008. Cette année, 13 organismes de plus offrent du dépannage alimentaire. Le programme de provision inclut les activités communautaires de distribution alimentaire sous forme :

- ✓ Dépannage régulier;
- ✓ Dépannage d'urgence;
- ✓ Livraison de colis à domicile;
- ✓ Épicerie communautaire et Magasins-Partage;
- ✓ Groupe ou regroupement d'achats.

**2. Types de services alimentaires offerts par ces 183 organismes**

*Note : Un organisme peut offrir plus d'un service*

Type de distribution de provisions	Nombre d'organismes directs	Nombre d'organismes de 2 <sup>e</sup> ligne	Total d'organismes joints
<b>Dépannage alimentaire régulier</b>	117	12	<b>129</b>
<b>Dépannage d'urgence</b>	87	3	<b>90</b>
<b>Livraison de colis à domicile</b>	29	0	<b>29</b>
<b>Groupe d'achats</b>	8	0	<b>8</b>
<b>Bonne Boîte Bonne Bouffe</b>	15	2	<b>17</b>
<b>Épicerie communautaire</b>	5	0	<b>5</b>
<b>Magasin solidaire /Magasin-Partage</b>	3	0	<b>3</b>
<b>Autres</b>	16	0	<b>16</b>

Une particularité cette année, c'est l'augmentation des organismes offrant le programme Bonne Boîte Bonne Bouffe. On peut présupposer que du fait de la crise financière les utilisateurs se rabattent davantage vers des regroupements d'achats.

**3. Nombre de ménages différents ayant reçu des provisions en mars 2009 (pour les 183 organismes offrant des programmes de provisions)**

Organismes directs	Organismes de 2 <sup>e</sup> ligne	Total
32 149 ménages	1 215 ménages	<b>33 364 ménages</b>

En mars 2009, le nombre de ménages aidés par le programme de provision des organismes a été de 33 364 ménages. Ceux-ci ont bénéficié des activités communautaires de distribution de denrées de façon régulière, au moins une fois par semaine durant le mois de mars, pour 20,8 % d'entre eux (tableau ci-dessous).

**MOISSON MONTRÉAL**  
**LE BILAN-FAIM**  
 Mars 2009

**PARTIE 1 : PROGRAMME DE PROVISION**

**4. Fréquence de visites par ces ménages en mars 2009 (pour les 170 organismes offrant des programmes de provisions)**

Fréquence mensuelle	Nombre (direct)	Nombre X fréquence (direct)	Pourcentage (direct)	Nombre (2 <sup>e</sup> ligne)
<b>Ménages venus 1 fois</b>	13 847	14 749	41,5 %	N/A
<b>Ménages venus 2 fois</b>	7 265	14 530	21,8 %	
<b>Ménages venus 3 fois</b>	5 308	15 924	15,9 %	
<b>Ménages venus 4 fois ou +</b>	6 944	27 776	20,8 %	
<b>TOTAL DE FRÉQUENCE</b>	<b>33 364</b>	<b>672 977</b>	<b>100 %</b>	

Le dépannage d'urgence, devient de plus en plus permanent pour plus de 35 % des 33 364 ménages desservis en mars 2009. Respectivement, 15,9 % et 20,8 % de ces ménages ont eu recours à un comptoir alimentaire au moins 3 et 4 fois pour leur épicerie du mois.

**5. Principale source de revenus de ces ménages (pour les 183 organismes offrant des programmes de provisions)**

Source de revenus	Nombre (directs)	Pourcentage (Organismes directs + 2 <sup>e</sup> ligne)
<b>Aide sociale</b>	18 345	51,0 %
<b>Chômage</b>	3 775	11,3 %
<b>Aucun revenu</b>	1 635	4,9 %
<b>Pension de vieillesse</b>	3 170	9,5 %
<b>Emploi à temps partiel</b>	2 903	8,7 %
<b>Emploi à temps plein</b>	2 235	6,7 %
<b>Prêts et bourses</b>	667	2,0 %
<b>Pension d'invalidité (ex : CSST)</b>	634	1,9 %
<b>TOTAL DE MÉNAGES</b>	<b>33 364</b>	<b>100 %</b>

L'Aide sociale (51,0 %) reste encore en 2009 la principale source de revenus des bénéficiaires des comptoirs alimentaires tels que rapportés par nos organismes. Les personnes n'ayant aucune source de revenus représentent 4,9 % de la clientèle des comptoirs alimentaires. La catégorie des personnes ayant rapporté une source de revenus provenant d'un emploi est en augmentation encore cette année (15,4 versus 10 % en 2008). Résultat de la cherté croissante du coût de la vie à Montréal, le salaire minimum ne garantit plus la satisfaction du besoin alimentaire minimum mensuel (paniers minimums pour répondre aux besoins quotidiens).

**MOISSON MONTRÉAL**  
**LE BILAN-FAIM**  
 Mars 2009

**PARTIE 1 : PROGRAMME DE PROVISION**

**6. Composition des ménages (pour les 183 organismes offrant des programmes de provisions)**

La composition des 33 364 ménages aidés par Moisson Montréal par l'entremise des organismes communautaires réguliers est présentée dans le tableau ci-dessous.

Type de familles	Nombre (direct)	Pourcentage (direct)
Familles bi-parentales	7 507	22,5 %
Familles monoparentales	9 075	27,2 %
Hommes/Femmes célibataires	13 813	41,4 %
Couples sans enfant	2 969	8,9 %
<b>TOTAL</b>	<b>33 364</b>	<b>100 %</b>

Cette année une plus grande proportion des utilisateurs des comptoirs alimentaires sont des hommes et femmes célibataires. Par contre beaucoup moins de couples sans enfants.

**7. Nombre de personnes différentes incluses dans les ménages qui ont reçu des provisions (pour les 183 organismes offrant des programmes de provisions)**

Organismes	Nombre de personnes rejointes dans les ménages
Organismes directs	<b>48 282</b>
Organismes de 2 <sup>e</sup> ligne	<b>4 287</b>
<b>TOTAL</b>	<b>52 569</b>

Les organismes communautaires s'approvisionnant à Moisson Montréal ont rapporté cette année avoir aidé 52 569 personnes à l'intérieur des ménages rejoints.

**8. Âge des personnes dans les ménages ayant reçu des provisions**

L'âge des personnes composant les **33 364** ménages rejoints en mars 2009 est aussi une des données les plus difficiles à compiler pour les organismes communautaires sur le terrain. Lorsqu'une personne se présente pour du dépannage alimentaire, les données démographiques sur les individus composant sa famille sont rapportées par cette personne. Dans la majorité des cas, les organismes communautaires, ne vérifient pas l'exactitude de cette information pour des raisons de confidentialité et de dignité face à cette personne, mais aussi par manque de ressources ou de personnel pour effectuer ce travail. La barrière de la langue peut aussi être un obstacle pour obtenir ces informations auprès des bénéficiaires de services.

Toutes ces barrières, en plus des changements réels chez la clientèle rejointe, pourraient expliquer les fluctuations d'une année à l'autre lorsqu'il est question de fournir des statistiques sur l'âge des individus composant les ménages.

**MOISSON MONTRÉAL**  
**LE BILAN-FAIM**  
 Mars 2009

**PARTIE 1 : PROGRAMME DE PROVISION**

Âge	Nombre (direct)	Cumulatif (direct)	% cumulatif (direct) après répartition	Nombre (2 <sup>e</sup> ligne)	TOTAL
<b>0-2 ans</b>	2 522	16 549	Enfants <b>34,3 %</b>	Enfants 1 470	<b>18 019</b>
<b>3-6 ans</b>	4 006				
<b>7-12 ans</b>	5 981				
<b>13-17 ans</b>	4 040				
<b>18-29 ans</b>	8 122	31 733	Adultes <b>65,7 %</b>	Adultes 2 817	<b>34 550</b>
<b>30-44 ans</b>	11 255				
<b>45-64 ans</b>	8 630				
<b>+ 65 ans</b>	3 726				
<b>TOTAL</b>		<b>48 282</b>	<b>100 %</b>	<b>4 287</b>	<b>52 569</b>

En mars 2009, sur les 52 569 personnes aidées par les organismes directs, les 31 733 personnes (65,7 %) sont des adultes contre 34,3 % des enfants. Cette différence d'âge est sensiblement plus grande pour les adultes comparativement à la proportion de 2008 (64,9 % adultes et 34,3 % d'enfants).

**9. Nombre de colis de nourriture (sacs, boîtes, etc.) distribués en mars 2009 parmi les 183 organismes offrant des programmes de provisions**

Types d'organismes	Nombre de colis distribués
<b>Organismes directs</b>	108 457
<b>organismes de 2<sup>e</sup> ligne</b>	7 194
<b>TOTAL</b>	<b>115 651</b>

Le nombre de colis moyens distribués aux **52 569** personnes composant les ménages est de 2,2 colis pour un total de 115 651 colis rapportés par les organismes répondants.

**10. Nombre moyen de repas que l'on peut préparer avec un sac de provisions**

**4,6 repas** (3,8 repas en 2008)

**11. Nombre moyen d'aliments par colis**

**12,2 items** (10,1 items en 2008)

**MOISSON MONTRÉAL**  
**LE BILAN-FAIM**  
Mars 2009

**PARTIE 1 : PROGRAMME DE PROVISION**

**12. Sources d'où proviennent les produits distribués dans les colis**

Provenance des produits reçus	Pourcentage
<b>Moisson Montréal</b>	<b>82,6 %</b>
<b>Produits reçus gratuitement (autres sources que Moisson Montréal)</b>	<b>10,6 %</b>
<b>Produits achetés</b>	<b>6,8 %</b>
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

La principale source d'approvisionnement de ces organismes communautaires reste encore cette année à 82,6 % Moisson Montréal. Cependant, la proportion d'organismes communautaires ayant rapporté d'autres sources gratuites d'approvisionnement est en légère augmentation comparée à 2008 (10,1% vs 10,6 %). Rappelons que ces organismes réguliers s'approvisionnent au moins une fois par mois gratuitement et directement à Moisson Montréal.

Quant à la proportion des organismes effectuant des achats pour compléter leur approvisionnement, elle est en baisse. D'ailleurs, le montant moyen mensuel consacré aux achats de denrées tels que rapportés par ces organismes a diminué presque de moitié (5 770 \$ vs 3 445 \$), de même que la somme totale dépensée par les organismes.

**13. Organismes faisant des achats pour inclure dans les colis de provisions**

	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>ORGANISMES</b>	<b>25,1 %</b> (46 organismes)	<b>74,9 %</b> (137 organismes)
<b>Montant MOYEN dépensé par organisme</b>	<b>3 445 \$/ mois</b>	-
<b>Montant TOTAL dépensé par organisme en mars 2008</b>	<b>158 468 \$</b>	

Cette année les organismes ont beaucoup moins dépensé qu'en 2008. La moyenne des achats est de 158 468 \$, soit 3 445 \$/mois. La contribution de Moisson Montréal est d'ailleurs cette année plus significative (82,1 %).

**MOISSON MONTRÉAL**  
**LE BILAN-FAIM**  
Mars 2009

**PARTIE 1 : PROGRAMME DE PROVISION**

**14. Contribution monétaire moyenne demandée à la clientèle pour obtenir des provisions**

Forme de contribution	Nombre d'organismes		Moyenne demandée par les organismes
<b>Un prix fixe pour chaque visite</b>	<b>113</b>	36,4 %	<b>2,6 \$</b>
<b>Gratuit</b>	<b>73</b>	23,5 %	-
<b>Un nombre d'heures sous forme de travail bénévole</b>	<b>15</b>	4,8 %	<b>6,4 H</b>
<b>Pourcentage de la valeur globale des produits + si produits achetés</b>	<b>56</b>	18,1 %	<b>2 \$</b>
<b>Paiement différé si pas d'argent</b>	<b>19</b>	6,2 %	-
<b>Carte de membres</b>	<b>34</b>	11,0 %	<b>4,6 \$</b>
<b>Total</b>	<b>310</b>	<b>100 %</b>	

Cette année plus d'organismes ont demandé une contribution financière pour bénéficier de l'aide alimentaire régulière comparativement à 2008 (113 organismes contre seulement 62 en 2008). Aléas de la crise financière...

Cependant, la moyenne générale des coûts demandés reste similaire et en accord (2,6 \$) avec les normes imposées par Moisson Montréal aux organismes accrédités (2,5 maximum pour les provisions). Une autre proportion des organismes demandent une contribution en nombre d'heures de bénévolat (moyenne des organismes 6,4 h pendant le mois de mars 2009). Pour 23,3 %, le dépannage régulier est donné gratuitement sans aucune autre compensation.

Notons que pour tous les organismes, il n'y a aucune contribution qui est demandée en cas de dépannage d'urgence.

**MOISSON MONTRÉAL**  
**LE BILAN-FAIM**  
**Mars 2009**

<b>PARTIE 2 : PROGRAMME DE REPAS</b>
--------------------------------------

Les programmes de repas concernent les activités communautaires suivantes :

- Repas communautaires servis dans un organisme;
- Repas en centre d'hébergement;
- Repas servis en milieu scolaire;
- Cuisines collectives;
- Collations et repas dans les maisons de jeunes;
- Soupes populaires;
- Popotes roulantes et popotes itinérantes;
- Restaurants communautaires.

Il faut noter que l'ensemble des organismes offre plus d'un type de services. Certains d'entre eux peuvent combiner repas communautaires et repas pour les bénévoles, tandis que d'autres peuvent combiner soupe populaire et cuisines collectives. Ces services sont aussi souvent jumelés aux dépannages réguliers de colis de provisions.

**15. Nombre d'organismes offrant des programmes de repas**

	<b>Total d'organismes</b>
<b>Organismes directs</b>	<b>137</b>
<b>Organismes de 2<sup>e</sup> ligne</b>	<b>8</b>
<b>TOTAL</b>	<b>145</b>

Le programme de repas est le 2<sup>e</sup> programme offert par les organismes communautaires utilisant les denrées de Moisson Montréal. En mars 2009, le repas communautaire est le type de services alimentaires le plus souvent proposé par les organismes communautaires à leurs bénéficiaires à Montréal (56/136). La majorité de ces repas sont confectionnés et consommés en centre d'hébergement (35,2 %) ou dans un comptoir alimentaire (8,3 %).

**16. Lieux et types de services de repas offerts par les 136 organismes**

*Note : Un organisme peut offrir plus d'un service*

En 2009, l'ensemble des organismes offrant ce programme a produit 628 981 repas totaux dont un nombre important (299 448 repas) est offert sous forme de dîners communautaires et 112 263 repas sont des collations en milieu scolaire ou dans des maisons de jeunes à proportion relativement faible cette année.

En se basant sur le postulat de BAC accepté par l'ensemble des banques alimentaires du Canada (10 repas = 1 personne physique), les organismes offrant des repas ont aidé un total de 62 898 personnes en 2009.

**MOISSON MONTRÉAL**  
**LE BILAN-FAIM**  
Mars 2009

**PARTIE 2 : PROGRAMME DE REPAS**

<b>Lieu du service de repas</b>		
	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
<b>Centres d'hébergement</b>	38	<b>35,0 %</b>
<b>Centres de bénévolat/Regroupements et associations</b>	3	<b>2,7 %</b>
<b>Garderies/CPE/Milieu familial/Haltes-répît</b>	5	<b>4,6 %</b>
<b>Comptoirs alimentaires</b>	9	<b>8,3 %</b>
<b>Restaurants communautaires</b>	3	<b>2,9 %</b>
<b>Maisons de jeunes</b>	5	<b>4,6 %</b>
<b>Établissements scolaires</b>	8	<b>7,5 %</b>
<b>Lieux de cultes</b>	6	<b>5,5 %</b>
<b>Autres</b>	31	<b>28,7 %</b>
<b>Total</b>	108	<b>100 %</b>

Les centres d'hébergement sont les premiers pourvoyeurs de repas communautaires. En effet, 35,0 % des lieux de services alimentaires des organismes sont des centres d'hébergement.

**17. Nombre de repas servis à travers ces services en mars 2009**

<b>Repas</b>	<b>Nombre repas (direct)</b>	<b>Nombre Repas (2<sup>e</sup> ligne)</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Déjeuners</b>	85 463	1245	<b>86 709</b>
<b>Dîners</b>	285 736	13 712	<b>299 448</b>
<b>Soupers</b>	102 744	4 320	<b>107 064</b>
<b>Collations</b>	110 200	2 063	<b>112 263</b>
<b>Portions de cuisines collectives</b>	23 498	0	<b>23 498</b>
<b>TOTAL</b>	<b>607 641</b>	<b>21 340</b>	<b>628 981</b>

En se basant sur le postulat de BAC (10 repas = 1 personne physique), les organismes offrant des repas ont aidé un total de 62 898 personnes en 2009. C'est davantage des repas complets qui ont été servis cette année (dîners et soupers). Même si la quantité produite et distribuée en collation est très élevée comparativement aux déjeuners, cette année le nombre de collations est à la baisse (112 263 contre 133 269 en 2008).

**MOISSON MONTRÉAL**  
**LE BILAN-FAIM**  
Mars 2009

**PARTIE 2 : PROGRAMME DE REPAS**

**18. Répartition de la clientèle ayant consommé des repas selon l'âge**

La majorité des bénéficiaires du programme de repas est composée d'adultes à près de 70,4 % et pour moitié moins d'enfants (29,6 %). Cette année, les organismes offrant des repas ont rejoint également davantage de personnes âgées (18,1 %) que d'adolescents (12,4 %).

Clientèle	Répartition des repas	En nombre de repas
<b>Enfants (0-12 ans)</b>	17,2 %	<b>108 185</b>
<b>Adolescents (13-17 ans)</b>	12,4 %	<b>77 994</b>
<b>Adultes (18-64 ans)</b>	52,3 %	<b>328 957</b>
<b>Personnes âgées (65 ans et +)</b>	18,1 %	<b>113845</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>628 981</b>

**19. Montant moyen qu'un client débourse pour un repas complet dans les organismes offrant ce programme**

- **95 organismes offrent ce service gratuitement (62,0 %)**

- **50 organismes (38,0 %) chargent un coût moyen de : 2,4 \$**

Tout comme les organismes offrant des provisions, certains restaurants communautaires (38,0 %), demandent une contribution pour bénéficier d'un repas complet, soit en moyenne 2,4 \$. Cependant, pour la grande majorité (62,0 %) des organismes (95 sur 145 ayant répondu à la question), ces repas sont offerts gratuitement.

**20. Sources d'où proviennent les produits servant à la préparation des repas**

Provenance des produits reçus	Pourcentage
<b>Moisson Montréal</b>	<b>44,7 %</b>
<b>Produits reçus gratuitement (autre source que Moisson Montréal)</b>	<b>4,6 %</b>
<b>Produits achetés</b>	<b>50,7 %</b>
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

L'approvisionnement de Moisson Montréal pour les organismes offrant des repas est de 44,7 % de l'ensemble des sources d'approvisionnement, encore légèrement inférieur cette année aux achats faits par les organismes (50,7 %). Les autres sources d'approvisionnements gratuits sont tout aussi en diminution (4,6 % vs 10,8 % en 2008).

**MOISSON MONTRÉAL**  
**LE BILAN-FAIM**  
Mars 2009

**PARTIE 2 : PROGRAMME DE REPAS**

**21. Organismes faisant des achats servant à la préparation des repas**

<b>Organismes faisant des achats servant à la préparation des repas</b>	<b>Nombre / \$</b>
<b>Nombre d'organismes</b>	<b>83</b>
<b>Montant moyen dépensé par organisme</b>	<b>3 385 \$</b>
<b>Montant total dépensé par ces 83 organismes</b>	<b>280 967 \$</b>

Pour les organismes qui font des achats complémentaires (83/137), le montant moyen de leurs dépenses a fortement diminué, cette année (3 385 \$ pour un total de 280 967 \$ contre 4 520 \$ pour un total de 433 908 \$/mois en 2008). Les organismes ont dû couper sur certaines dépenses par manque de fonds pour les achats cette année.

**22. Quel est le pourcentage de denrées reçues de Moisson Montréal qu'il vous reste une fois le tri effectué ?**

**82,4 % (79,4 % en 2008)**

Un des critères d'acceptation (accréditation) des organismes communautaires à Moisson Montréal est la capacité de l'organisme à conditionner, administrer, et retrier les quantités de denrées reçues en fonction de son code de distribution. À la question de savoir la quantité de denrées qui leur reste une fois triées à nouveau dans leur organisme, la proportion est de 82,4 %. Cette proportion s'est nettement améliorée comparativement à 2008 qui était de 79,4 %.

Résultat d'un meilleur contrôle de qualité en amont et certainement combiné d'une meilleure gestion du tri de denrées avant distribution.

**MOISSON MONTRÉAL**  
**LE BILAN-FAIM**  
**Mars 2009**

**PARTIE 3 : PROGRAMME DE PROVISIONS ET DE REPAS COMBINÉS**

Pour estimer le nombre de personnes différentes qui ont été rejointes à partir d'un nombre de repas, nous avons utilisé la méthode de calcul de BAC qui est communément utilisée et acceptée par les 18 autres banques alimentaires et Moissons du Québec (BAQ). En effet, certains organismes qui servent des repas en grand volume (restaurants communautaires, popotes itinérantes, soupes populaires, etc.) ont plus de difficultés à savoir combien de personnes différentes ils ont aidées dans le mois, car ils ne tiennent souvent pas de registres des usagers.

**23. Nombre de personnes rejointes par tous les programmes (provisions + repas combinés) selon la méthode de calcul BAC (10 repas = 1 personne distincte)**

<b>Nombre de personnes rejointes</b>	<b>Nombre</b>
<b>Par les programmes de provisions</b> (Partie 1)	<b>52 569</b>
<b>Par les programmes de repas</b> (Partie 2) 10 repas = 1 personne	<b>62 898</b>
<b>Tous services confondus</b> (partie 1 + partie 2)	<b>115 467</b>

Le tableau ci-dessus montre le nombre de personnes rejointes par l'ensemble des organismes qui s'approvisionne à Moisson Montréal pour tous les services alimentaires confondus. Au total, au seul mois de mars, 115 467 personnes ont été aidées par les 190 organismes réguliers et 21 organismes 2<sup>e</sup> ligne.

**MOISSON MONTRÉAL**  
**LE BILAN-FAIM**  
 Mars 2009

**PARTIE 4 : COMPARATIF PROVISIONS 2008-2009**

*NOTE : cette partie compare les résultats obtenus en 2009 avec ceux de l'année précédente (2008).*

**24. Comparatif du nombre d'organismes desservis en mars 2008 et 2009**

Type d'organisme	2008	2009	Différence 2008-2009	Différence 2008-2009 (%)
<b>Nombre d'organismes directs</b>	185	190	5	2,7 %
<b>Nombre d'organismes de 2<sup>e</sup> Ligne</b>	25	21	- 4	-16 %
<b>TOTAL</b>	<b>210</b>	<b>211</b>	<b>1</b>	<b>0,5 %</b>

Résultat d'une volonté de rationalisation de l'aide alimentaire aux organismes communautaires, il y a eu peu de changement au niveau du nombre d'organismes desservis (2,7 %).

**25. Comparatif du nombre de ménages rejoints en mars 2008 et 2009**

Type d'organisme	Ménages 2008	Ménages 2009	Différence 2008 et 2009	Différence 2008 et 2009 (%)
<b>Organismes directs</b>	27 226	32 149	4923	18,1 %
<b>Organismes de 2<sup>e</sup> Ligne</b>	1 301	1 215	- 86	- 6,6 %
<b>TOTAL</b>	<b>28 527</b>	<b>33 364</b>	<b>4 837</b>	<b>16,9 %</b>

Quant au nombre de ménages desservis, il y a eu néanmoins une augmentation significative du nombre de ménages desservis par ces organismes (18,1 %).

**26. Fréquence de visites des ménages rejoints en mars 2008 et 2009**

Fréquence de visites	# Ménages 2008	# Ménages 2009	Différence 2008 et 2009	Différence 2008 et 2009 (%)
<b>Ménages venus 1 fois</b>	12 495	13 847	1 352	10,8 %
<b>Ménages venus 2 fois</b>	6 761	7 265	504	7,4 %
<b>Ménages venus 3 fois</b>	3 566	5 308	1 742	48,8 %
<b>Ménages venus 4 fois ou +</b>	5 705	6 944	1 239	21,7 %
<b>TOTAL DE FRÉQUENCE</b>	<b>28 527</b>	<b>33 364</b>	<b>4 837</b>	<b>16,9 %</b>

**MOISSON MONTRÉAL**  
**LE BILAN-FAIM**  
 Mars 2009

**PARTIE 4 : COMPARATIF PROVISIONS 2008-2009**

Comparativement à 2008, il y a eu cette année beaucoup plus de ménages dont l'aide alimentaire d'urgence devient permanente. Plus de 50,0 % ont eu recours à un comptoir alimentaire 3-4 fois dans le seul mois de mars 2009. Cela a concerné près de 18 300 personnes (équivalent à 12 200 ménages). Hausse de la fréquentation des comptoirs alimentaires 3-4 fois/semaine (hausse de 32,0 % contre 25,0 % en 2008).

**27. Principale source de revenus de ces ménages**

Source de revenus	Ménages 2008	Ménages 2009	Différence 2008 et 2009	Différence 2008 et 2009 (%)
<b>Aide sociale</b>	16 246	18345	2 099	12,9 %
<b>Chômage</b>	2 097	3 775	1 678	80,0 %
<b>Emploi à temps partiel</b>	1 615	2 903	1 290	79,9 %
<b>Emploi à temps plein</b>	1 261	2 235	974	77,2 %
<b>Pension de vieillesse</b>	2054	3 170	1 116	54,3 %
<b>Pension d'invalidité (ex : CSST)</b>	559	634	75	13,4 %
<b>Prêts et bourses</b>	810	667	-143	- 17,6 %
<b>Autres revenus non précisés</b>	2 927	1 635	- 1 292	- 44,1 %
<b>TOTAL DE MÉNAGES</b>	<b>28 527</b>	<b>33 364</b>	<b>4 837</b>	<b>16,9 %</b>

L'Aide sociale et le chômage demeurent les principales sources de revenus 66,0 % (57,0 % en 2008) des personnes vivant une insécurité alimentaire. Le revenu du chômage a connu cette année une hausse significative (80,0 % d'augmentation) comme source de revenus pour les ménages aidés par les organismes en mars 2009.

Aussi depuis au moins 4 ans, on note une hausse de travailleurs dans la clientèle des banques alimentaires (8,4 % 2006 - 9,1 % 2007 - 10 % 2008 et 15,4% en 2009).

**28. Composition des ménages rejoints en 2008 et 2009**

Type de ménages	Ménages 2008	Ménages 2009	Différence 2008 et 2009	Différence 2008 et 2009 (%)
<b>Familles bi-parentales</b>	7 702	7 507	- 195	- 2,5 %
<b>Familles monoparentales</b>	7 673	9 075	1 402	18,3 %
<b>Personnes célibataires</b>	10 157	13 813	3 656	36,0 %

**MOISSON MONTRÉAL**  
**LE BILAN-FAIM**  
 Mars 2009

**PARTIE 4 : COMPARATIF PROVISIONS 2008-2009**

Type de ménages	Ménages 2008	Ménages 2009	Différence 2008 et 2009	Différence 2008 et 2009 (%)
Couples sans enfant	2 995	2 969	- 26	- 0,8 %
<b>TOTAL</b>	<b>28 527</b>	<b>33 364</b>	<b>4 837</b>	<b>16,9 %</b>

Les personnes avec un seul revenu composent plus du tiers (41,4 %) des personnes aidées. Augmentation des personnes seules avec un seul revenu. Hommes et femmes célibataires (hausse de 36,0 %) Augmentation de 18,3 % des familles monoparentales, ayant recours au dépannage alimentaire comparativement à 2008.

**29. Nombre de personnes différentes incluses dans les ménages qui ont reçu des provisions en 2008 et 2009**

Organismes	Personnes 2008	Personnes 2009	Différence 2008 et 2009	Différence 2008 et 2009 (%)
Organismes directs	47 948	48 282	334	0,7 %
Organismes de 2 <sup>e</sup> ligne	4 821	4 287	- 534	- 11,1 %
<b>TOTAL</b>	<b>52 769</b>	<b>52 569</b>	<b>-200</b>	<b>- 0,4 %</b>

Le nombre de personnes composant les ménages est légèrement en baisse cette année. Il y a eu effectivement plus de personnes seules qui ont eu recours aux comptoirs alimentaires (augmentation de 36,0 % : tableau 28 ci-dessus)

**30. Âge des personnes dans les ménages ayant reçu des provisions en 2008 et 2009**

Âge	Personnes 2008		Personnes 2009		Différence 2008-2009	
<b>0-2 ans</b>	<b>1 780</b>	5,9 %	<b>2 522</b>	5,2 %	742	41,7 %
<b>3-6 ans</b>	<b>2 553</b>	8,4 %	<b>4 006</b>	8,3 %	1 453	56,9 %
<b>7-12 ans</b>	<b>3 433</b>	11,4 %	<b>5 981</b>	12,4 %	2 548	74,2 %
<b>13-17 ans</b>	<b>2 843</b>	9,4 %	<b>4 040</b>	8,4 %	1 201	42,2 %
<b>18-29 ans</b>	<b>4 622</b>	15,3 %	<b>8 122</b>	16,8 %	3 500	75,7 %
<b>30-44 ans</b>	<b>7 756</b>	25,7 %	<b>11 255</b>	23,3 %	3 499	45,1 %
<b>45-64 ans</b>	<b>5 681</b>	18,8 %	<b>8 630</b>	17,9 %	2 949	51,9 %
<b>+ 65 ans</b>	<b>1 541</b>	5,1 %	<b>3 726</b>	7,7 %	2 185	≥100 %
<i>Détails sur l'âge non disponible pour 2008</i>	<b>22 560</b>	-	<b>4 287</b>	-	- 18 273	≥100 %

**MOISSON MONTRÉAL**  
**LE BILAN-FAIM**  
 Mars 2009

**PARTIE 4 : COMPARATIF PROVISIONS 2008-2009**

Âge	Personnes 2008		Personnes 2009		Différence 2008-2009	
	<b>TOTAL</b>	<b>52 769</b>	<b>100 %</b>	<b>52 569</b>	<b>100 %</b>	<b>- 200</b>

Le dépannage a davantage touché cette année les 7-12 ans, milieu scolaire (74,2 %) et les 18-29 ans (75,7 % d'augmentation).

**31. Nombre de colis de nourriture (sacs, boîtes, etc.) distribués parmi les organismes directs offrant des programmes de provisions en 2008 et 2009**

Organismes	Colis 2008	Colis 2009	Différence 2008 et 2009	Différence 2008 et 2009 (%)
<b>Organismes directs</b>	<b>108 988</b>	<b>115 651</b>	<b>6 663</b>	<b>6,0 %</b>

Cependant, le nombre de colis distribués a connu cette année une augmentation de 6,0 % comparativement à 2008. On suppose que les individus ont été mieux aidés cette année. En effet, 115 000 sacs de provisions ont été distribués seulement au mois de mars, une augmentation de 6,0 %.

**MOISSON MONTRÉAL**  
**LE BILAN-FAIM**  
 Mars 2009

**PARTIE 5 : COMPARATIF REPAS 2008-2009**

**32. DÉJEUNERS**

Type d'organisme	Déjeuners 2008	Déjeuners 2009	Différence 2008 et 2009	Différence 2008 et 2009 (en %)
<b>Organismes directs</b>	104 376	85 463	- 18 913	- 18,1 %
<b>Organismes de 2<sup>e</sup> Ligne</b>	1265	1 245	- 20	- 1,6 %
<b>TOTAL</b>	<b>105 641</b>	<b>86 708</b>	<b>- 18 933</b>	<b>- 17,9 %</b>

Le nombre de déjeuners produits et distribués a été le plus bas parmi les types de repas offerts par les organismes. Une diminution de près de 18 % du nombre de déjeuners servis.

**33. DÎNERS**

Type d'organisme	Dîners 2008	Dîners 2009	Différence 2008 et 2009	Différence 2008 et 2009 (%)
<b>Organismes directs</b>	233 928	285 736	51 808	22,1 %
<b>Organismes de 2<sup>e</sup> Ligne</b>	12 403	13 712	1 309	10,5 %
<b>TOTAL</b>	<b>246 331</b>	<b>299 448</b>	<b>53 117</b>	<b>21,6 %</b>

La hausse la plus significative dans les types de repas communautaires concerne principalement les dîners. Hausse de 21,6 % des dîners (246 331 à 299 448 en 2009), conjuguée à la hausse des personnes seules (36 %).

**34. SOUPERS**

Type d'organisme	Soupers 2008	Soupers 2009	Différence 2008 et 2009	Différence 2008 et 2009 (%)
<b>Organismes directs</b>	98 949	102 744	3 795	3,8 %
<b>Organismes de 2<sup>e</sup> Ligne</b>	2 145	4 320	2 175	≥100 %
<b>TOTAL</b>	<b>101 094</b>	<b>107 064</b>	<b>5 970</b>	<b>5,9 %</b>

**MOISSON MONTRÉAL**  
**LE BILAN-FAIM**  
 Mars 2009

**PARTIE 5 : COMPARATIF REPAS 2008-2009**

Quant aux soupers, l'augmentation est moins importante comparée aux dîners communautaires. Elle est de 5,9 % (101 1094 à 107 064 en 2009)

**35. COLLATIONS ET PORTIONS DE CUISINES COLLECTIVES**

Type d'organisme	Collations/ cuisines collectives 2008	Collations/ cuisines collectives 2009	Différence 2008 et 2009	Différence 2008 et 2009 (%)
<b>Organismes directs</b>	134 319	133 698	- 621	- 0,4 %
<b>Organismes de 2<sup>e</sup> Ligne</b>	8 123	2 063	- 6 060	- 74,6 %
<b>TOTAL</b>	<b>142 443</b>	<b>135 761</b>	<b>- 6682</b>	<b>- 4,7 %</b>

Les collations sont en net recul comme type de repas communautaires servis. Baisse de 4,7 % comparativement à 2008.

**36. TOTAL DES REPAS : DÉJEUNERS + DÎNERS + SOUPERS + COLLATIONS + PORTIONS CUISINES COMMUNAUTAIRES/COLLECTIVES**

Type d'organisme	REPAS TOTAUX 2008	REPAS TOTAUX 2009	Différence 2008 et 2009	Différence 2008 et 2009 (%)
<b>Organismes directs</b>	571 573	607 641	36 068	6,3 %
<b>Organismes de 2<sup>e</sup> Ligne</b>	23 936	21 340	- 2 596	- 10,8 %
<b>TOTAL</b>	<b>595 509</b>	<b>628 981</b>	<b>33 472</b>	<b>5,6 %</b>

L'augmentation générale est de l'ordre de 5,6 % des repas totaux (de 595 509 repas en 2008 à 628 981 en 2009).

**MOISSON MONTRÉAL**  
**LE BILAN-FAIM**  
Mars 2009

**PARTIE 6 : FAITS SAILLANTS ET CONCLUSION GÉNÉRALE**

**Organismes communautaires rejoints**

- **190** organismes directs
- **21** organismes de 2<sup>e</sup> ligne (ayant reçu des surplus des groupes directs)

**Programmes de provisions**

- **33 364 ménages** différents ont reçu des provisions
- **52 569 personnes** différentes sont incluses dans ces ménages dont :
  - **34 550** adultes (65,7 %)
  - **18 019** enfants (34,3 %)
- **115 651** colis de nourriture ont été distribués à ces ménages

**Programmes de repas**

- **628 981** repas ont été servis dont :
  - **86 708** déjeuners
  - **299 448** dîners
  - **107 064** soupers
  - **135 761** collations + portions produites lors d'ateliers de cuisines communautaires et collectives

**Total de personnes rejointes par les programmes de provisions et de repas**

Type de programme	Nombre de personnes rejointes
Provisions	<b>52 569</b>
Repas <sup>1</sup>	<b>62 898</b>
<b>Total</b>	<b>115 467</b>

<sup>1</sup> Une convention adoptée par BAC pour estimer le nombre de personnes différentes dans le cadre des programmes de repas stipule que 10 repas servis équivalent à 1 personne distincte rejointe.

**MOISSON MONTRÉAL**  
**LE BILAN-FAIM**  
**Mars 2009**

<b>PARTIE 6 : FAITS SAILLANTS ET CONCLUSION GENERALE</b>
--

L'année 2008-2009 a été, sans aucun doute, un appel au défi que représente la sécurité alimentaire que le monde aura à affronter au cours de ce siècle. C'est également une année au cours de laquelle les prix des denrées alimentaires ont connu une montée spectaculaire. L'indice FAO (Food Agriculture Organization) des produits alimentaires est passé de 139 à 219. Les plus fortes augmentations concernent les céréales (indice 152-281) et les produits laitiers (176-278). Le prix du marché international du blé a doublé entre février 2007 et février 2008. Le prix du maïs a également été augmenté de façon significative. Ce dernier est de plus en plus destiné à des fins autres que l'alimentation.

Moisson Montréal a rejoint à travers son réseau de 211 organismes relais, 3 000 personnes de plus en 2009, équivalent à 6 663 sacs de provisions de plus par rapport à 2008 avec le même nombre d'organismes réguliers.

Il a été constaté en 2009 que les banques alimentaires ont été davantage fréquentées par des personnes bénéficiant de l'Aide sociale ou étant sur le chômage. Par ailleurs, plus de 15,0 % des bénéficiaires occupent un emploi soit à temps plein (6,7 %) ou à temps partiel (8,7 %). Un problème que l'on croyait réserver aux plus pauvres. Actuellement, avoir un travail ne suffit pas, mais il faudrait que ce dernier puisse permettre aux gens de payer leur loyer, le chauffage de leur maison, s'habiller convenablement et de se nourrir en qualité et en quantité, et ce, sans se faire du souci. Malheureusement, plus de gens ayant un emploi ont eu recours à un comptoir alimentaire desservi par Moisson Montréal en 2009. Certaines familles avec des conditions de vie stable ont vu leurs situations dégradées et ont eu malgré elles recours aux services d'une banque alimentaire au moins 3-4 fois dans le mois de mars 2009 (36,7 %). Ce phénomène montre que les ménages s'appauvrissent et que la demande pour les banques alimentaires ne fait qu'augmenter (16,9 % de ménages de plus).

Nous avons également pu constater que les familles monoparentales ayant à leur tête soit un homme ou une femme figurent parmi les groupes qui fréquentent le plus les banques alimentaires (27,2 %). À l'instar de l'année précédente, le tiers des personnes aidées a été des enfants (34,3 %).

Les organismes ont rapporté que Moisson Montréal reste leur principale source d'approvisionnement pour le programme de provision dont 82,6 % des denrées distribuées y sont issues.

Il a été également reporté qu'un plus grand nombre de repas a été servi cette année. Il semblerait que certaines personnes ont dû perdre leur emploi. Ainsi, elles ne sont plus en mesure de payer leurs appartements et se retrouvent sans un toit ou dans une structure inapte à la préparation des repas. Certaines se sont probablement retrouvées dans un centre d'hébergement ce qui pourrait expliquer le plus grand nombre de repas servis cette année (augmentation de 5,6 %).

**MOISSON MONTRÉAL**  
**LE BILAN-FAIM**  
**Mars 2009**

<b>PARTIE 6 : FAITS SAILLANTS ET CONCLUSION GENERALE</b>
--

On peut nourrir autrement en s'appuyant sur quelques propositions d'ordre général et spécifique :

1. Mener une analyse rétrospective de la nature et des causes de l'insécurité alimentaire à Montréal. Que la sécurité alimentaire soit une variable prise en compte dans les statistiques de pauvreté au même titre que le logement ou l'emploi.
2. Faire en sorte que les personnes les plus vulnérables puissent être accompagnées par des mesures gouvernementales (programmes sociaux) pour pouvoir faire face à la baisse de leur pouvoir d'achat.
  - a. Indexer adéquatement les programmes sociaux au coût de la vie.
  - b. Assouplissement des périodes et délais de carence ou d'attente pour avoir droit au revenu de chômage.
3. Soutenir l'aide alimentaire afin de lui permettre de répondre aux besoins nutritionnels des familles. Accessibilités à des aliments difficiles à se procurer en récupération chez les fournisseurs, financement... etc.
4. Initiatives sociales de fournisseurs agroalimentaires à encourager par des incitatifs financiers pour améliorer l'approvisionnement des banques alimentaires.
5. Financer et accompagner des initiatives et programmes de développement durable :
  - a. Exemple de **Bonne Boîte Bonne Bouffe**, regroupement d'achats de fruits et légumes frais en émergence comme alternative complémentaire au dépannage alimentaire d'urgence et **distributeur communautaire des marchés saisonniers**.
  - b. Projet de **transformation de surplus de fruits et légumes** pour allonger la durée de vie des produits et assurer un approvisionnement aux organismes hors saison et à l'année, exempt de fluctuations quantitatives.
6. Soutenir et consolider des types de financement gouvernemental (exp. Contrat de ville) aux banques alimentaires.
7. Incitatifs fiscaux pour encourager des donations régulières et de qualité en complémentarité de la récupération alimentaire. Encourager les sociétés par ces incitatifs à acquérir ou payer des parts sociales aux banques alimentaires à partir de leurs bénéfices annuels.